

Amélie HIEN

Université Laurentienne, Sudbury, Ontario, Canada

MIGRATION DES TERMES: DESCRIPTION DE QUELQUES TRAJECTOIRES À PARTIR DU DOMAINE DE LA SANTÉ EN JULAKAN

1. Introduction

Tout comme les mots de la langue commune, à un degré sans doute différent, les termes sont mobiles et leur mobilité peut être observée non seulement à travers leur migration d'une langue à une autre, comme c'est le cas avec les emprunts, mais aussi à l'intérieur d'une même langue, ce qui donne naissance à des mots polysémiques dans la langue générale.

Nous nous proposons ici, à travers quelques termes relevant du domaine de la santé, d'analyser la mobilité de quelques dénominations à travers leur parcours migratoire - d'une autre langue au julakan[1] ou au sein même de cette langue. À travers cette analyse, nous visons à mettre au jour la charge diachronique de ces termes et, aussi, à présenter l'influence que peut avoir l'évolution - dans le temps et dans l'espace - sur la prononciation, la forme ou le sens de ces derniers.

Les unités qui seront analysées consisteront surtout en des termes désignant des maladies ou des symptômes. Ces termes constituent une petite partie des données d'une enquête terminologique que nous avons effectuée sur le terrain dans les régions de Bobo-Dioulasso et de Banfora au Burkina Faso en 1997 (Hien 2001).

Afin de rendre compte de la migration des termes en julakan, nous adoptons un cheminement selon une double orientation. La première orientation nous mènera vers la migration interlinguistique. Sur ce plan, nous proposerons une analyse de quelques emprunts existant en julakan dans le domaine de la santé. La seconde quant à elle nous conduira vers la migration intralinguistique à travers la métaphore et la métonymie.

2. Bref aperçu du julakan

La langue dont nous analysons les termes ici est le julakan parlé au Burkina Faso, pays situé au cœur de l'Afrique occidentale. Le julakan fait partie du groupe linguistique mandé. C'est une langue très véhiculaire qui serait devenue la langue maternelle d'environ 1000 000 de Burkinabè [2] (Ethnologue/ SIL 1990).

Si *Julakan* est le terme consacré pour désigner cette langue, il n'est pas rare de voir qu'on lui associe souvent des dénominations comme *dioula* ou *jula*. Ces deux formes, qui sont respectivement une transcription orthographique et une transcription phonétique de la même notion, renvoient en réalité à l'individu (le Jula). Toutefois, *jula* (ou *dioula*) peut être utilisé dans un syntagme qualificatif **nom + jula** comme dans **langue jula** ou **milieu jula** pour référer à la langue (le julakan) ou au milieu dans lequel vit le Jula (Hien 2001).

3. Migration linguistique interlinguistique

Cette section consacrée aux migrations terminologiques interlinguistiques traitera des emprunts terminologiques. Par emprunt terminologique, nous entendons l'adoption d'un terme qui appartient à une langue donnée pour désigner, dans une

autre langue, la même réalité ou une réalité similaire. La migration de termes à travers des langues différentes procède d'un phénomène diachronique.

En terminologie, il est rarement cas d'adoption de signe linguistique complet. L'emprunt étant souvent fait à des fins pratiques, il dénommera en général une notion déjà présente et qui nécessite d'être mise au jour dans la langue emprunteuse. L'emprunt, dans ces conditions, consiste à acquérir uniquement une dénomination étrangère pour la désignation de cette notion. C'est ainsi que le julakan utilise quelquefois des emprunts pour dénommer des maladies ou des symptômes. En effet, pour désigner certaines de ces réalités, on fait entrer dans cette langue un signifiant qui appartient à une autre langue, par exemple le français. On aboutit au phénomène «d'incorporation» qui est «l'adoption d'un signifiant d'une autre langue qui exprime entre autres, le signifié qu'on veut désigner dans une langue donnée» (Halaoui 1993 : 714-717). L'emprunt comble de ce fait une lacune lexicale puisqu'il permet de dénommer dans le cas qui nous concerne ici, des symptômes et des maladies existant en milieu jula.

L'emprunt intervient alors, comme tout travail de néologie devrait le faire, comme réponse à un besoin terminologique réel et contribue à enrichir la langue. C'est ainsi que l'emprunt est «justifiable et justifié » (Clas 1985 : 65).

Les dénominations empruntées subissent au préalable des modifications (phonologiques ou morphologiques), lorsque cela est nécessaire, pour respecter la structure et le fonctionnement du julakan et s'intégrer plus adéquatement dans le système de cette langue.

Dans les exemples que nous présentons infra, nous identifions les langues prêteuses (le français ou des langues africaines), la dénomination de départ dans ces langues et les dénominations d'arrivée comme elles se matérialisent en julakan.

3.1. Emprunts au français

Les deux premiers termes présentés ici n'ont été affectés ni sur le plan morphologique ni sur le plan phonologique dans leur migration du français au julakan. Les trois derniers quant à eux ont subi des modifications lors de l'emprunt.

«*tension*» → *tansyɔn*

[*tãsjɔ*] → [*tãsjɔ*]

Aucune modification n'a été nécessaire pour l'intégration de ce terme au julakan.

«*conjonctivite hémorragique dite «apollo»*» → *apolo*

La langue jula a retenu seulement *apolo* comme dénomination.

[*apolo*] → [*apolo*]

Aucune modification n'a été nécessaire pour intégrer le terme *apolo* au julakan, car sa structure syllabique et ses sons sont conformes à ceux de la langue jula.

«*diabète*» → *dyabɛti*

[*djabɛt*] → [*djabɛti*] [3] ou [*jabɛti*]

Dans cet exemple, une modification phonologique s'est avérée nécessaire. Il y a eu une épithèse de la voyelle *i*. En effet, les emprunts terminés par des consonnes subissent une épithèse au cours de leur intégration au julakan. Par ailleurs, l'adjonction d'une voyelle en fin de mot dans cette langue est soumise à une règle

de synharmonie. On adjoint *-u* aux mots terminés par des bilabiales et *-i* aux autres, comme dans l'exemple présenté ci-dessus et dans les deux exemples suivants.

«chaude pisse» → *sòpisi*

[*fodpis*] → [*sòpisi*]

Dans cet exemple, des modifications phonologiques se sont produites lors du passage de l'emprunt en julakan. Il y a eu transformation de la fricative palatale *ʃ* en fricative alvéolaire *s*, effacement de *-d* et épithèse de *-i*.

• «tétanos» → *tetanɔsi*

[*tetanɔs*] → [*tetanɔsi*]

Une modification phonologique s'est produite dans ce dernier exemple à travers l'épithèse de la voyelle *-i* selon la règle de synharmonie décrite ci-dessus.

3.2. Emprunts à des langues africaines

Le julakan emprunte également des dénominations à des langues africaines. Il faut noter cependant que nos informateurs ne sont pas toujours en mesure d'identifier la langue source, celle prêteuse. Il serait donc intéressant de mener des investigations dans ce sens, afin de situer avec précision ou de confirmer l'origine des termes ici traités.

jòkàjò → *jòkàjò* «jaunisse, forme grave de jaunisse»

Cette dénomination serait empruntée à une langue côtière (langue d'un des pays limitrophes au sud du Burkina Faso), probablement à une des langues de la Côte d'Ivoire que nos informateurs n'ont pas pu spécifier.

Sayi → *sayi* «hépatite virale, jaunisse, ictère, fièvre jaune»

Cette dénomination serait un emprunt provenant du bambara (bamanakan) parlé au Mali.

kòokòo → *kòokòo* «hémorroïde»

Ce dernier terme proviendrait de la langue fanti du Ghana. Dans ces trois derniers exemples et d'après les informations que nous avons obtenues de nos informateurs, aucune modification phonologique ni morphologique ne semble avoir été nécessaire pour l'intégration au julakan de ces trois termes empruntés à des langues africaines.

4. Migration terminologique intralinguistique

La migration intralinguistique est une sorte d'emprunt qui s'effectue à l'intérieur d'une même langue. On peut observer alors le passage des termes d'un domaine à un autre comme cela s'est produit en français, par exemple, pour les termes « stratégie, logistique, cadres, etc. » qui sont passés du vocabulaire militaire à celui de la gestion (Dubuc 1985: 116). L'évolution diachronique permet ainsi à un terme - ou à une dénomination pour être plus précise - de partir d'un domaine de spécialité pour se retrouver dans un autre domaine de spécialité. Ce mouvement migratoire se situe non seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace, même si cet espace est plus restreint que celui impliqué dans le phénomène d'emprunt décrit plus haut. En effet, alors que l'emprunt implique deux langues différentes, la migration intralinguistique s'opère au sein d'une seule et même langue.

En portant un regard particulier sur les termes de la santé en julakan, on peut constater qu'un certain nombre d'entre eux proviennent d'un autre domaine et que cette migration a été quelquefois rendue possible par la métaphore ou la métonymie. Lorsque ces procédés de rhétorique entrent en jeu, on peut déterminer aisément la trajectoire migratoire et indiquer à partir de quel domaine de spécialité le terme s'est déplacé pour se retrouver dans le domaine de la santé. Les lignes qui suivent présentent quelques exemples de trajectoires migratoires à travers les deux figures de style mentionnées ci-dessus.

4.1. Migration par métaphore

On peut très succinctement définir la métaphore comme le fait d'employer un mot concret pour désigner, sans élément formel de comparaison, une notion abstraite (Dubois et *al.* 1999 : 301). La métaphore procède ainsi par image, par analogie et par ressemblance (Nyckees 1998 : 30, 54 et 135) et constitue un moyen efficace d'enrichissement des langues (Kocourek 1991 : 166), car elle permet de créer de nouveaux termes afin de dénommer de nouvelles réalités.

- *bàrà* [4] « gourde » → « nombril ou ombilic »

Bàrà désigne en botanique le fruit d'une plante herbacée de la famille des cucurbitacées, parfois appelée gourde ou calebasse. Ce fruit qui a une forme allongée ou sphérique peut servir comme « gourde », c'est-à-dire comme « petit récipient portatif destiné à transporter de l'eau ou diverses boissons ». En passant au domaine de la médecine, le terme *bàrà* passe de la notion de « gourde » à celle de « nombril ou ombilic », car la cicatrice qui est consécutive à la chute du cordon ombilical prend souvent l'apparence d'une gourde en miniature.

- *ɲɔ̀nìn* « millet » → « rougeole »

ɲɔ̀nìn désigne dans le domaine de la botanique le « millet » qui est une céréale vivrière à très petites graines. Ce terme migre vers le domaine de la santé où il désigne « rougeole ». Une des manifestations de la rougeole est l'apparition sur la peau de petits boutons qui rappellent les grains du millet, d'où la dénomination *ɲɔ̀nìn* « millet ».

4.2. Migration par métonymie

La métonymie qui est une figure de rhétorique, permet d'utiliser la dénomination d'une notion pour désigner une autre notion, lorsque les deux notions sont liées par une relation de contiguïté, un rapport logique. La réutilisation de dénomination implique un processus diachronique, une migration de la dénomination dans le temps. Il est aussi question ici de migration spatiale, car la dénomination quitte l'espace d'un domaine de spécialité pour un nouvel espace, celui d'un autre domaine de spécialité comme on peut le voir dans les deux exemples suivants qui mettent en valeur deux types de rapports logiques.

- *Relation de périodicité à phénomène*
kalo « mois » → menstruations

Kalo, dans le domaine de la sociologie, renvoie à « mois » (période de temps qui correspond à une des douze divisions de l'année civile). Cette même dénomination désigne « lune » dans le domaine de l'astrologie. Lorsque *kalo* migre dans le domaine de la gynécologie, il désigne une nouvelle notion : « menstruations ». Les menstruations chez la femme résultent d'un phénomène physiologique et cyclique qui a une périodicité d'environ un mois lunaire.

- Relation de contenant à contenu

kɔnɔ « ventre » → grossesse

kɔnɔ est un terme qui désigne « ventre » ou abdomen en anatomie. Ce terme migre ensuite dans le domaine de l'obstétrique où il acquiert une nouvelle notion qui est « grossesse ». On peut percevoir ici le rapport de contenant à contenu, car on peut considérer, dans une certaine mesure, que la grossesse siège dans l'abdomen, parce que son évolution se perçoit, à l'œil nu, à travers l'augmentation de la taille de l'abdomen.

5. Conclusion

Comme les différents exemples l'ont prouvé, les termes et, de façon plus spécifique, les dénominations sont mobiles et cette mobilité peut s'observer non seulement sur le plan diachronique, à travers le temps, mais aussi sur le plan spatial ; l'espace considéré ici pouvant être interlinguistique ou intralinguistique.

Par ailleurs, on a pu constater que la migration avait une influence sur le terme. Selon la trajectoire suivie, la migration terminologique aboutit quelquefois à des changements au niveau de la notion _ ce qui équivaut à la création de nouveaux termes _ (voir les cas de migrations intralinguistiques illustrés par la métaphore et la métonymie) et, d'autres fois, à des changements au niveau de la dénomination (par exemple sur le plan phonétique ou morphologique en ce qui concerne les cas de migrations interlinguistiques illustrés par les emprunts). Somme toute, le terme ne sort pas toujours intact de son processus de migration.

La migration terminologique est un phénomène naturel découlant, entre autres, du contact des langues et de la nécessité de dénommer constamment de nouvelles notions qui voient le jour, par exemple, grâce aux progrès scientifiques et techniques. C'est ainsi qu'on crée, qu'on emprunte et qu'on réutilise le matériel linguistique disponible dans la langue. Quelle que soit la trajectoire suivie, les termes en migration _ tout comme les néologismes (Hien 2011) _ permettent d'enrichir la langue, afin de faire d'elle un moyen de communication plus efficace et plus performante.

Toutefois, si l'emprunt est un moyen d'enrichissement de la langue, il n'est pas sans risque. En effet, si les emprunts sont effectués de façon massive et abusive, ils peuvent nuire à l'intégrité de la langue emprunteuse qui pourrait voir son lexique envahi par des termes étrangers. Le cas échéant, une action d'épuration pourrait permettre à la langue de se débarrasser des emprunts non nécessaires. L'adaptation des termes étrangers ainsi que la néologie de forme constitueraient des recours intéressants pour assainir une telle langue. La créativité des locuteurs et une volonté politique peuvent contribuer sont importantes à cet égard, car la langue, quelle qu'elle soit, dispose des ressources nécessaires qui lui permettent de s'enrichir de façon endogène.

NOTES

[1] Langue du groupe mandé, parlée surtout au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

[2] Le Burkina Faso compte environ 14 000 000 d'habitants.

[3] Certains informateurs ont une prononciation différente qui est [*jabɛti*]. *Jabɛti* et *dyabɛti* sont des variantes libres.

[4] Les dénominations *bàrà*, *ɲɔnìn*, *kalo* et *kɔnɔ* présentées dans les sections 4.1. et 4.2. ont été analysées dans le cadre d'un article non encore publié, mais soumis pour évaluation. Cet article est intitulé « Les domaines de spécialités : des territoires linguistiques ».

REFERENCES

- Clas A. (1985). *Les lexiques thématiques* (Lexis). In A. Clas (dir.). *Projet de lexiques spécialisés* (Lexis) et dictionnaires monolingues (Dimo), Guide de recherche en lexicographie et terminologie, Paris: Agence de coopération culturelle et technique, pp. 57-70.
- Dubois J. et al. (1999). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Dubuc R. (1985). *Manuel pratique de terminologie*, 2e éd., Brossard : Linguattech.
- Ethnologue /SIL, 1990, http://www.ethnologue.com/show_country.asp?name=BF, site consulté le 16 décembre 2010.
- Halaoui, N. (1993). «Du sens au signe. La néologie des langues africaines en contexte terminologique», *Meta*, vol. 38, no 4, pp. 704-718.
- Hien A. (sd). «Les domaines de spécialités : des territoires linguistiques», sl.
- Hien, A. (2011). «Procédés d'enrichissement des langues africaines : cas de la néologie en julakan» dans les *Actes de la conférence internationale Lexique commun lexique spécialisé, 8 - 9 septembre 2010, 3e édition, no 2(4), Annales de l'Université Dunărea de Jos de Galati, Fascicule XXIV*, Galati, Europlus, p. 335-345.
- Hien, A. (2001). *La terminologie de la médecine traditionnelle en milieu jula du Burkina Faso : méthode de recherche, langue de la santé et lexique julakan-français, français-julakan*, Thèse de doctorat (Ph.D), Montréal, Université de Montréal.
- Kocourek (1991). *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*. 2e éd. Wiesbaden : Brandstetter.
- Nyckees V. (1998). *La sémantique*. Paris, Belin.

Ouvrages consultés dans le domaine de la santé

- Bossy, J. (1999) : *La Grande aventure du terme médical, Filiation et valeurs actuelles*, préface du professeur J.-C. Sournia, Montpellier, Sauramps Médical.
- Bouché, P. (1994) : *Les mots de la médecine*, Paris, Belin.
- Hamburger, J. (1982) : *Introduction au langage de la médecine*, Paris, Flammarion-Sciences, 202 p.
- Mazer A. et M. Sankalé (dir.) (1988). *Guide de médecine en Afrique et Océan Indien*. Paris : EDICEF.
- Pierre B. et G. Pierre (1989). *Dictionnaire médical pour les régions tropicales*. République du Zaïre : Bureau d'Études et de Recherches pour la promotion de la santé.

RÉSUMÉ

Migration des termes : description de quelques trajectoires à partir du domaine de la santé en julakan

Les maladies et les symptômes ont des dénominations qui permettent de les évoquer, dans le domaine de la santé entre spécialistes ou entre médecins et patients, dans les familles entre les malades et leur entourage, dans les campagnes de sensibilisation ainsi que dans le domaine de la recherche comme celui de la terminologie pour, par exemple, l'établissement d'une nomenclature. Ces dénominations peuvent être génériques ou spécifiques, propres à la langue concernée ou empruntées.

Notre objectif ici est d'analyser la mobilité de quelques dénominations à travers leur parcours migratoire d'une langue à une autre ou, au sein d'une même langue. Ainsi, en nous situant dans le domaine de spécialité qui est celui de la santé et dans une langue africaine, le julakan, nous nous proposons d'étudier quelques termes, afin d'une part, de tenter d'en dégager une dimension diachronique et, d'autre part, de présenter l'influence que peut avoir cette évolution _ dans le temps et dans l'espace _ sur la prononciation, la forme ou le sens de ces termes. Pour ce faire, nous traiterons de la migration terminologique sous les deux angles suivants. Dans un premier temps, nous aborderons la question de la migration interlinguistique en observant le phénomène de l'emprunt, c'est-à-dire la migration d'un terme d'une autre langue vers le julakan dans le domaine de la santé. Dans un second temps, nous porterons un regard sur la migration intralinguistique, c'est-à-dire la réutilisation dans le domaine de la santé, d'un terme qui provient d'un autre domaine dans la même langue.

Ces deux types de migration, assurés entre autres par l'emprunt et la métaphore, seront décrits à travers des exemples illustratifs. Ces derniers seront accompagnés, s'il y a lieu, de précisions relatives aux transformations d'ordre phonologique, morphologique ou sémantique que le terme aura subies, afin de pouvoir s'intégrer dans le domaine de la santé et/ou en julakan.

Mots-clés: migration terminologique, *Julakan*, emprunt, métaphore, termes de la santé.